

tenue sous la présidence de Monsieur HO SI FAT, assisté(e)
de Madame BAKHTA et Madame CECCARELLI, Conseillères
En présence de Madame CREANTOR, Rapporteure publique
Madame CETOL, Greffier

10 heures 30

01)

DOSSIER N° 2600372

RAPPORTEURE: Madame Charlotte CECCARELLI

Titre de l'affaire M. X demande au tribunal d'annuler les opérations électorales du 15 mars 2026 de la commune de Pointe-Noire

Nom des parties

Demandeur

Monsieur X

Défendeur

Monsieur X

Représentants des parties

Monsieur X

Maître PANCREL Bernard

Maître CHICOT Pierre-Yves (Cour)

	Nom des parties	Représentants des parties
Défendeur		

Observateur	PREFET DE LA GUADELOUPE COMMISSION NATIONALE DES COMPTES DE CAMPAGNE ET DES FINANCEMENTS POLITIQUES	le président
-------------	---	--------------

10 heures 30

02)

DOSSIER N° 2600427

RAPPORTEURE: Madame Charlotte CECCARELLI

Titre de l'affaire Le préfet de la Guadeloupe demande au tribunal de rectifier les résultats de l'élection des conseillers communautaires de la commune de Pointe-à Pitre du 15 mars 2026.

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

PREFET DE LA GUADELOUPE

Défendeur

Observateur

10 heures 30

03)

DOSSIER N° 2600424

RAPPORTEURE: Madame Kenza BAKHTA

Titre de l'affaire Le préfet de la Guadeloupe demande au tribunal de rectifier les résultats de l'élection des conseillers municipaux de la commune de Vieux-Fort du 15 mars 2026.

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

PREFET DE LA GUADELOUPE

Défendeur

Observateur

Nom des parties
Observateur

Représentants des parties

Arrêté le 10/04/2026
Le président du tribunal